



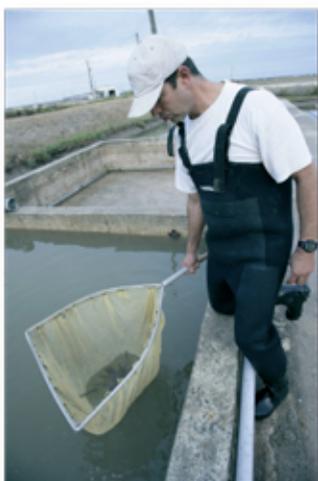
L'apprenti BTSA alterne des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation au lycée de Guérande (1 mois/1mois)

Toutes les entreprises du secteur aquacole peuvent recruter un apprenti : mytilculteurs, ostréiculteurs, salmoniculteurs, pisciculteurs en eau douce ou en eau de mer, éleveurs de poissons d'ornements, algoculteurs... embauchez un apprenti.

Nous vous proposons un rythme d'alternance et un calendrier correspondant aux exigences du calendrier de votre activité (saisonnalité de la production et des ventes, périodes de reproduction artificielle, pêche d'étangs, etc.).

Contactez le lycée pour obtenir le calendrier d'alternance et connaître les démarches à effectuer.

Chaque année le lycée professionnel de Guérande O. Guichard vous propose des candidats motivés et recrutés sur dossier.



Partenariat avec la Région des Pays de la Loire et le CFA Jules RIEFFEL de St-Herblain

Formation du Ministère de l'Agriculture



Contacts :

Section BTSA Aquaculture
LP de Guérande "O. Guichard"
12 rue de la Fauvette
44350 GUÉRANDE

Equipe pédagogique : 02.40.24.93.10 poste 112
CFA (secrétariat) : 02.40.24.86.80
mob : 06.73.47.27.36
fax : 02.40.24.97.49
www.lpe.guerande.educagri.fr



**BTSA "AQUACULTURE"
par apprentissage**



*Conchyliculteurs,
Pisciculteurs
Professionnels de l'Aquaculture,
participez à la formation
d'un apprenti*

